EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 48

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE SOCIAL

Plusieurs associations travaillant dans le domaine social peuvent en raison de leur activité annuelle, de leur action et de leur régularité, bénéficier d'une subvention.

A ce jour, le reste à répartir des lignes budgétaires pour l'ensemble des subventions à allouer aux associations travaillant dans le domaine social est de 12 145 euros.

Subventions de fonctionnement

Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme

L'Association départementale dite Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme participe à l'action des Restos du Cœur, fondés par Coluche.

L'association a pour but d'aider et d'apporter, sur le territoire du Puy-de-Dôme, une assistance bénévole aux personnes en difficulté, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion, notamment dans le domaine alimentaire par la distribution de denrées, et d'une manière générale par toute action d'insertion dans la vie sociale et l'activité économique.

Le budget prévisionnel de l'association, pour l'exercice 2016 / 2017, est de 1 143 490 euros en charges et 985 950 en produits.

L'association demande une subvention d'un montant de 5 000 euros.

En 2015, Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme ont été subventionnés à hauteur de 4 920 euros : somme prévue par le budget primitif compte tenu de la régularité des actions accomplies : aide alimentaire, aide à la personne et à l'insertion. Cette année, la même somme a été budgétée.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec à votre commission, d'allouer une subvention de fonctionnement de 4 920 euros au Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme, au titre de l'année 2016.

Options Arts Médias

L'association dite Options Arts-Médias a pour but de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle par la valorisation artistique, littéraire et audiovisuelle.

Le budget prévisionnel de l'association, pour l'exercice 2016, est de 10 060 euros.

L'association demande une subvention de fonctionnement d'un montant de 500 euros.

Il est à noter que cette association n'a jamais perçu de subvention de fonctionnement mais a perçu au titre de l'année 2016 une subvention exceptionnelle de 250 euros.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec à votre commission, d'allouer une subvention de fonctionnement de 435 euros à Options Arts Médias, au titre de l'année 2016.

Subventions complémentaires

Aussi, afin d'établir la répartition budgétaire, il vous est proposé, en accord avec à votre commission, d'allouer une subvention complémentaire pour chacune des associations, telles que réparties dans le tableau ci-dessous, au titre de l'année 2016.

ASSOCIATIONS	**Subventions de fonctionnement**			
	Subvention allouée en 2015	*Subvention souhaitée*	2016	
			1er versement	**2ème versement**
Association Nationale des Visiteurs de Prison - Section du Puy-de-Dôme Aider moralement et matériellement les personnes incarcérées et leurs familles pendant la période de détention ; aider les personnes détenues à réussir leur réinsertion sociale lors de leur libération.	*210*	*250*	210	**40**
Club Viviani Organiser toutes les activités susceptibles d'améliorer le bien-être des personnes retraitées ou actives venant au Club et susciter entre elles des rapports d'amitié et d'entraide.	*1 700 (SC + 300)*	*5 000*	1 700	**800**
Amicale des Retraités Territoriaux de la ville de Clermont-Ferrand et du CCAS Créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres ; aider à résoudre certaines difficultés des membres en les informant, les conseillant et les soutenant ; participer à l'animation de la vie collective, dans le respect des convictions de chacun ; organiser des déplacements et voyages et toutes activités touristiques et physiques ; organiser diverses activités ou manifestations …	*700 (SC + 300)*	*1 000*	700	**300**
Cultures du Cœur Auvergne Lutter contre l'exclusion et agir en faveur de l'insertion sociale des personnes les plus démunies, en facilitant leur accès à la culture, aux sports et aux loisirs.	*2 000 (SC +500)*	*6 000*	2 000	**500**

ASSOCIATIONS	Subventions de fonctionnement			
	Subvention allouée en 2015	*Subvention souhaitée*	2016	
			1er versement	**2ème versement**
VIVRE Soutenir, animer la vie sociale et relationnelle de personnes adultes rencontrant d'importantes difficultés sur le plan psychologique ; proposer des logements leur permettant d'accéder à une certaine autonomie ; organiser par tous les moyens appropriés des actions d'enseignement et de recherche scientifique.	*1 500 (SC + 500)*	*4 000*	1 500	**1 000**
Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques - Délégation du Puy-de-Dôme Regrouper sur le plan national les familles de malades psychiques dans un but d'entraide, de formation et de défense commune de leurs intérêts.	*3 000 (SC +400)*	*8 800*	3 000	**400**
A.D.F.I. 63 AUVERGNE Prévenir et défendre les familles et les individus contre les pratiques exercées par des groupes, mouvements ou organisations à caractère sectaire, totalitaire et qui, quelles que soient l'appellation et la forme sous laquelle elles sont mises en œuvre, portent gravement atteinte aux Droits de l'Homme et aux Libertés fondamentales définies par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.	*300 (SC +100)*	*500*	300	**200**
Croix-Rouge Française - Unité Locale de Clermont-Ferrand Prévenir et apaiser toutes les souffrances humaines, en toute impartialité et sans aucune discrimination.	*1 200 (SC +200)*	*1 500*	1 200	**300**
ALTIS Défense des intérêts matériels et moraux des familles du département du Puy-de-Dôme, et plus spécifiquement de celles ayant en leur sein un ou plusieurs enfants déficients intellectuels.	*500 (SC +250)*	*1 000*	500	**500**

ASSOCIATIONS	Subventions exceptionnelles			
	Subvention allouée en 2015	*Subvention souhaitée*	2016	
			1er versement	**2ème versement**
AXOTOLT Quatrième année du projet [Violon à l'Hôpital} qui ouvre une nouvelle période : développer l'impact de la musique à l'hôpital par l'implication et la formation de soignants, tout en s'appuyant sur les points forts des années précédentes auprès des patients dans les services de néonatologie, soins intensifs, réanimation néonatale et pédiatrique.	*1 500 (SC + 250)*	*2 500*	1 500	**1 000**
CHOM'ACTIF Organisation du 30ème congrès du Mouvement National des Chômeurs et Précaires.	*0 (SF 2 300 + SC +500)*	*4 000*	1 800	**700**
Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme Opération Cinéma 2016.	*600*	*800*	600	**200**
Options Arts Médias Fête de la Musique 2016.	*250 (SC + 100)*	*450*	250	**200**
GEM Avenir Initiation aux Arts du Cirque avec l'Ecole de Cirque de la ville de Clermont-Ferrand. Clôture du cycle par une présentation du travail réalisé lors d'un temps de convivialité.	*1 000*	*1 000*	600	**400**
Jonathan Pierres Vivantes Association Départementale du Puy-de-Dôme Organisation d'une journée d'accueil, d'échanges et de soutien psychologique entre parents, frères et sœurs endeuillés, le 19 novembre 2016, au Centre de Chadieu à Authezat dans le Puy-de-Dôme.	*450 (SC +100)*	*700*	450	**250**

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 2016.

Pour Le Maire, et par délégation,
L'Adjointe à la Solidarité et à l'Action Sociale,

Nicaise JOSEPH.